

**Plan communautaire sur le logement des
sans-abri à Saskatoon
Mise à jour de 2003**

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	Page 3
Cadre géographique	Page 6
Introduction	
Profil de la collectivité de Saskatoon – Situer le plan dans son contexte	
Élaboration et mise en œuvre du plan communautaire	Page 8
Processus de consultation	
Point de vue des personnes ayant besoin d’un logement	
Consultation de la collectivité durant la mise en oeuvre	
Plan communautaire	
Définition de « sans-abri » et de « besoin de logement » à Saskatoon	
Principes pour guider l’action	
Objectifs.....	Page 17
Viabilité.....	Page 18
Stratégie de communication.....	Page 20
Mettons le plan à jour	
Atouts et lacunes.....	Page 21
Souligner les réussites – interventions liées aux logements de transition et aux logements supervisés	
ATOUPS – infrastructure actuelle pour répondre aux besoins des sans-abri	
LACUNES – ce qu’il manque à l’infrastructure pour répondre aux besoins des sans-abri	
Priorités.....	Page 25
Priorités – anciennes et nouvelles	
Mise en œuvre du plan	
Contribution de la collectivité	Page 30
Engagement financier	
Comités d’action	
Stratégie d’évaluation.....	Page 31
Annexe « A » – Profil statistique de la ville de Saskatoon	
Annexe « B » -Liste des participants au forum communautaire	
Annexe « C » - Bilan de la première phase du plan communautaire	

Résumé

À Saskatoon, aujourd'hui, les intervenants s'intéressent beaucoup à la question du logement des sans-abri. Cette mise à jour du plan communautaire sur le logement des sans-abri n'est qu'une étape du processus menant à la solution du problème.

Pour cette mise à jour, nous avons fait appel à 126 personnes représentatives de la collectivité : quatre-vingt huit d'entre elles ont participé aux consultations publiques sur le thème « Mettons le plan à jour » et vingt-huit autres ont été interviewées parce qu'elles connaissaient bien la question du logement des sans-abri ainsi que dix sans-abri. Ces gens sont généralement très satisfaits du processus de planification jusqu'à maintenant et appuient les mesures prises pour donner suite au plan communautaire.

La mise à jour du plan communautaire s'est traduite par l'établissement de douze (12) priorités, dont certaines datant des plans précédents, qui n'ont pas encore été réalisées.

Ces priorités sont les suivantes :

1. Centre de coordination du soutien et des ressources

L'infrastructure communautaire devrait comprendre un centre de coordination convivial pour renforcer le réseau des fournisseurs de logement, de services d'urgence et de services de soutien, afin de mieux répondre au besoin de logement des sans-abri.

2. Infrastructure communautaire pour le réaménagement

Les sans-abri et les personnes qui n'ont pas de logement convenable à prix abordable se concentrent généralement dans la partie ouest du centre-ville de Saskatoon. La collectivité désire renforcer l'infrastructure communautaire de ce secteur pour qu'il attire de nouveau les investissements et que son profil démographique se rééquilibre, en termes de revenu.

3. Logements collectifs pour les jeunes

Selon les personnes qui ont participé à l'élaboration du plan communautaire, avec les jeunes qui sont sans-abri ou qui n'ont pas de logement convenable, les possibilités de succès sont plus grandes s'ils vivent en groupe que s'ils vivent seuls, comme le prouve la réussite de projets communautaires où les jeunes pouvaient s'appuyer les uns les autres. La collectivité veut reprendre cette expérience dans des projets de logements pour jeunes.

4. Logements avec soutien culturellement adapté pour les Autochtones

Les projets réalisés dans le cadre du plan communautaire au cours des trois dernières années ont permis de développer et de renforcer la capacité des organisations autochtones d'aider les membres des Premières nations et les Métis qui sont sans abri ou qui n'ont pas de logement convenable ou abordable. La collectivité considère qu'il faut faire preuve de patience, de compréhension, de respect et de tolérance envers les bénéficiaires des services d'aide aux sans-abri. En ce qui concerne les Autochtones, il faut aussi favoriser la connaissance, l'appréciation et la participation à leurs activités culturelles – ce qui exige l'intervention de leurs dirigeants.

5. Logements supervisés à long terme pour les populations ayant des besoins spéciaux

Après avoir assisté récemment, à Saskatoon, à une conférence sur les victimes du syndrome d'alcoolisation foetale, bien des membres de la collectivité veulent régler en priorité les problèmes de logement de cette population. Ils reconnaissent, cependant, que d'autres groupes ont aussi besoin de logements à long terme dotés de services de soutien efficaces, soit les personnes ayant des problèmes de santé mentale et celles qui souffrent de toxicomanie. Pour ces groupes, la fourniture d'un refuge ne suffit pas. Il faut aussi des programmes pour les soigner et les encourager afin qu'ils apprennent à vivre à long terme dans un logement convenable.

6. Loyer abordable

Selon les gens qui ont participé à l'élaboration du plan communautaire, le choix en matière de logement est très limité actuellement pour les familles à revenus faible et moyen, tant en quantité qu'en qualité. Le surpeuplement s'aggrave. Il faut donc construire de nouvelles maisons et rénover le stock actuel.

7. Maison de chambres

Même s'il y a des gens qui ont des besoins précis en matière de logement, il y en a beaucoup d'autres dont les besoins à cet égard ne pourront jamais être précisés. La collectivité voudrait donc avoir une maison de chambres offrant une certaine latitude en matière de durée du séjour, de commodités à fournir et de loyer à payer.

8. Logements supervisés pour les personnes handicapées

À Saskatoon, il n'y a pas assez de choix en matière de logement pour les personnes handicapées de moins de 50 ans.

9. Meilleure répartition des loyers abordables entre les quartiers

Selon la collectivité, il devrait y avoir plus d'équilibre entre les quartiers de Saskatoon pour ce qui est d'offrir des logements abordables aux familles à revenus faibles et moyens.

10. Normes du logement

Si modeste que puisse être un logement abordable, il doit respecter des normes de qualité établies en matière de construction et d'entretien, selon les intervenants qui ont participé à l'élaboration du plan communautaire.

11. Loyer proportionnel au revenu des personnes âgées

Plusieurs organisations fournissent des logements de bonne qualité aux personnes âgées de Saskatoon, mais il manque des logements abordables pour les personnes à revenu fixe.

12. Maintien des services et des logements actuels

Même si l'infrastructure communautaire comporte des lacunes qui nuisent au règlement du problème des sans-abri, on y trouve aussi des atouts très importants et très valables, soit des logements et des programmes dont la collectivité juge le maintien essentiel .

Parmi ces priorités, qui sont mentionnées par ordre d'importance, à la demande des intervenants consultés, il y en a plusieurs qui figuraient déjà dans le plan adopté il y a trois ans, parce que la collectivité y tient et qu'elles n'ont pas été réalisées. D'autres s'adressent à des segments précis

de la population qui est à la recherche d'une solution en matière de logement. Elles montrent qu'on comprend de mieux en mieux le profil démographique de la population des sans-abri de Saskatoon et qu'on est de plus en plus conscient des lacunes de l'infrastructure communautaire qui l'empêchent de répondre au besoin de logement des sans-abri.

Le plan communautaire met l'accent sur le logement. En effet, même si les services de soutien sont importants et s'ils répondent à de graves besoins, il faut que les gens aient un logement stable pour qu'on puisse répondre efficacement à leurs autres besoins. Sans logement stable, les services de soutien n'ont généralement pas l'effet à long terme désiré.

Le processus de mise à jour du plan communautaire comporte un bilan des initiatives réalisées ou en cours à Saskatoon. En outre, il a fourni aux intervenants l'occasion de renforcer leur réseau, favorisant ainsi la collaboration et les partenariats futurs et une meilleure coordination des services.

Les intervenants de Saskatoon sont prêts à s'attaquer au problème du logement des sans-abri et le plan communautaire guidera leur action à cet égard. Des comités d'action ont été établis pour assurer le succès de leurs initiatives.

Limites géographiques

Introduction

Ce document met à jour le plan communautaire sur le logement des sans-abri qui a été rédigé en 2000. Cette mise à jour s'est appuyée sur des interviews, des recherches et un forum communautaire où ont été discutées les questions suivantes :

- Dans quel contexte le plan est-il élaboré et comment les initiatives prises au cours des trois dernières années ont-elles changé le nombre et la qualité des atouts dont la collectivité dispose pour régler les problèmes du logement des sans-abri?
- Quelles sont les priorités?
- Quelles sont les lacunes de l'infrastructure communautaire en ce qui concerne le problème du logement des sans-abri?
- Comment les intervenants peuvent-ils agir pour réaliser les priorités établies dans le plan?

Profil communautaire de Saskatoon – contexte du plan

Cette mise à jour du plan communautaire porte sur les quartiers compris dans les limites de la ville. Saskatoon est la plus grande ville de la Saskatchewan. Elle compte 211,921 habitants (statistiques du ministère de la Santé de la Saskatchewan, juin 2002).

Même si sa population et son économie sont en pleine croissance, Saskatoon connaît des problèmes sociaux persistants directement liés à l'itinérance et au manque de logement.

Par exemple, ses services d'urgence sont de plus en plus utilisés.

- Selon le recensement des affamés, en mars 2003, la banque alimentaire a servi 4 % d'usagers de plus que l'année précédente, soit 12 225 personnes par mois.
- Le Saskatoon Crisis Intervention a reçu, en mars 2003, 18 675 appels de plus que l'an dernier qui n'étaient pas seulement des demandes de renseignements.
- Les refuges du YWCA, de l'Armée du Salut et de Infinity House fonctionnent tous à pleine capacité ou presque.

Il manque de plus en plus de logements convenables à prix abordable.

- Le loyer moyen est passé à 567 \$ par mois. Les individus et les familles à faible revenu ne peuvent payer plus de 210 \$ à 310 \$ par mois (pour une personne seule) et plus de 365 \$ à 500 \$ par mois (pour les familles). Ces sommes correspondent au salaire minimum et à l'allocation pour refuge versée dans le cadre du Saskatchewan Assistance Plan.
- Le taux d'inoccupation moyen a augmenté au cours des cinq dernières années, passant de 0,7 % à 3,7 %, mais des logements disponibles ont été convertis en condominium. Autrement dit,

les familles à faible revenu doivent payer deux fois plus cher pour suivre l'augmentation du coût de la vie.

Voici d'autres indicateurs inquiétants :

- Plus de mille enfants d'âge scolaire manquent l'école chaque jour à Saskatoon (Enfants qui manquent l'école).
- La toxicomanie et l'utilisation de drogues illégales augmentent à Saskatoon.

L'annexe A de ce rapport contient un profil statistique de Saskatoon où on peut lire ce qui suit :

- La population de Saskatoon connaît une croissance soutenue. Fait intéressant, selon le profil des quartiers établi par la ville, le taux de croissance est le même dans les quartiers à faible revenu que dans les nouveaux quartiers. Autrement dit, le problème du logement des sans-abri devrait s'aggraver.
- Les problèmes de logement liés au revenu, à l'emploi et à la structure des ménages sont concentrés dans les quartiers à faible revenu du centre-ville.
- La population autochtone de Saskatoon augmente. Elle comprend essentiellement des jeunes qui cherchent des emplois et des possibilités d'étude et de formation.
- Le stock de logements sociaux abordables n'augmente pas au même rythme que les besoins de la collectivité.
- La sécurité alimentaire est un problème croissant. Le coût du logement est mentionné comme une importante cause de la faim dans les familles qui disent consacrer de 50 à 70 % de leur revenu au paiement du loyer.
- Les logements sont de moins en moins abordables.

Élaboration et mise en œuvre du plan communautaire

Saskatoon est un milieu favorable aux partenariats et à la collaboration. Bien des intervenants considèrent l'élaboration d'un plan communautaire sur le logement des sans-abri comme une suite naturelle des travaux en cours. Ils savent de mieux en mieux comment travailler ensemble pour répondre aux besoins de ceux qui n'ont pas de logement convenable à Saskatoon.

Le plan communautaire de l'Initiative nationale pour les sans-abri a été précédé, en 1996, par le plan stratégique du conseil consultatif du logement social de la ville de Saskatoon. Grâce à ce comité, les intervenants se sont habitués à communiquer d'une manière ouverte et à tenir compte de divers intérêts, c'est pourquoi, lorsque la première consultation pour le plan communautaire sur le logement des sans-abri a débuté en 1999, ils étaient prêts à élaborer une stratégie complète pour régler les problèmes causés par le manque de logement convenables, abordables, sécuritaires et stables.

Processus de consultation

On a demandé au Saskatoon Housing Initiatives Partnership (SHIP) de faciliter la mise à jour de 2003 du Plan communautaire sur le logement des sans-abri. SHIP est une organisation sans but lucratif formée de personnes des secteurs privé, public et sans but lucratif qui s'intéressent au logement abordable. La ville de Saskatoon a signé un protocole d'entente avec cette organisation pour qu'elle soit son intermédiaire en matière de logement. Les intermédiaires sont des organisations qui facilitent le logement, agissent en tant que consultants en matière de développement pour améliorer les partenariats public-privé et fournissent des ressources techniques et financières pour aider les organismes de développement communautaire à devenir solides et stables, c'est-à-dire capables de gérer des activités de réaménagement communautaire et d'élaborer des projets durables et bien intégrés au milieu d'une myriade de fournisseurs de services qui travaillent déjà pour la collectivité.

Afin d'atteindre les objectifs de planification concernant l'élaboration du plan communautaire, on a fait beaucoup d'efforts pour faire participer les intervenants au processus de consultation. Pour commencer, on a défini les intervenants d'une manière assez large pour y inclure la liste suivante :

Partenaires fédéraux

- Secrétariat national pour les sans-abri
- Développement des ressources humaines Canada
- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Conseil fédéral
- Diversification de l'économie de l'Ouest
- Santé Canada

Partenaires provinciaux

- Ressources communautaires et emploi Saskatchewan
- Société du logement de la Saskatchewan

Emplois et carrières
Sécurité du revenu
Services aux jeunes et à la famille
Industrie et ressources Saskatchewan
Comité intersectoriel régional des services à la personne

Partenaires régionaux et municipaux

Ville de Saskatoon
Département des services communautaires
Police de Saskatoon
Services de lutte contre l'incendie et de prévention des incendies
Santé régionale de Saskatoon
Service de toxicomanie et de santé mentale
Santé communautaire
Association de la construction de Saskatoon et de la région

Fournisseurs de logements sans but lucratif (représentant 75 % des fournisseurs de Saskatoon)

Saskatoon Habitat for Humanity
QUINT Development Corporation
Fédération centrale des Métis urbains Inc.
Cress Housing
Saskatoon Housing Authority
Saskatoon Housing Coalition
YWCA
Armée du Salut
Place Capri
Résidences Jubilee
Meewasinota
Coopérative de logement Mayfair
Saskatoon Independant Living Co-operative
Tamara's House
Big Brothers of Saskatoon

Fournisseurs de services

Banque alimentaire de Saskatoon
Saskatoon Communities for Children
Écoles catholiques de Saskatoon
Conseil des écoles publiques de Saskatoon
North Saskatchewan Independent Living Centre
United Way de Saskatoon
Community First Development Fund
Rainbow Community Centre
Child Hunger and Education Program
Kids First
Centre d'amitié Indiens et Métis
Institute for the Prevention of Handicaps

Partenaires de l'industrie de la construction

Institutions financières
Courtier en immeubles
Gestionnaires immobiliers
Architectes

Le grand public et plus de 190 organisations et entreprises ont été invités à participer au forum communautaire « Mettons le plan à jour » :

- en faisant le point sur la réalisation du plan communautaire
- en célébrant nos réussites
- en définissant les outils nécessaires pour les initiatives futures
- en se renseignant sur les besoins pressants et sur les meilleurs moyens d'y répondre
- en se donnant des thèmes communs
- en établissant des comités d'action
- en discutant de la manière de suivre nos progrès

Quatre-vingt huit (88) personnes ont accepté notre invitation de donner leur opinion au forum. (Voir la liste des participants au forum communautaire à l'annexe « B ».)

Nous avons aussi interviewé des personnes qui ont participé, à la phase I, à des projets financés dans le cadre de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) ou de la Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain (SAMU). D'autres personnes ont été interviewées en raison de leur intérêt pour le logement, les questions sociales, la recherche ou la fourniture de services. Enfin, pour compléter le processus, nous avons interviewé dix (10) sans-abri, dont les témoignages sont résumés dans la section suivante intitulée *Point de vue des personnes ayant besoin d'un logement*.

Ainsi, trente-huit (38) personnes ont fourni des renseignements et des suggestions détaillées sur l'itinérance à Saskatoon, sur l'impact que les projets financés y ont eu et sur les priorités à adopter.

Point de vue des personnes ayant besoin d'un logement

Les jeunes et les Autochtones sont surreprésentés parmi les sans-abri et les personnes à risque, à Saskatoon. Selon ces personnes, disposer d'un logement convenable et abordable est un élément essentiel du processus de consultation communautaire. Sans l'apport de ces personnes, on peut difficilement juger de la pertinence des initiatives prises dans le cadre du plan communautaire.

Pour cette raison, la participation des « clients » au forum communautaire et aux entrevues individuelles était importante. Au forum, 12 % des participants étaient des « clients », c'est-à-dire qu'ils n'avaient pas de logement à ce moment-là parce qu'ils étaient relativement sans abri, c'est-à-dire qu'ils avaient de gros problèmes de logement. En outre, dix (10) sans-abri absolus ont été interviewés confidentiellement, soit six (6) jeunes et quatre (4) adultes. L'une (1) des personnes interviewées avait un enfant et quatre autres (4) étaient de jeunes autochtones.

Ces interviews font ressortir l'importance de considérer le logement d'un point de vue holistique. Les programmes rattachés aux logements sont plus importants que ces derniers parce qu'ils facilitent le développement des relations interpersonnelles et l'acquisition de l'autonomie fonctionnelle. Lorsque les fournisseurs de logements et de refuges font sentir aux occupants qu'ils sont importants pour eux, il y a plus de chances que ces derniers cherchent à devenir autonomes. Tous les sans-abri interviewés se sentaient coupés de leur famille et de leur pairs. Le fait que personne ne s'intéresse à eux a contribué à faire d'eux des sans-abri et fait donc partie du problème à régler.

Consultation de la collectivité durant la mise en œuvre

La responsabilité d'émettre des demandes de propositions, de recevoir des soumissions, de choisir les propositions qui seront financées et d'administrer les fonds incombe au Secrétariat national pour les sans-abri, qui finance les projets.

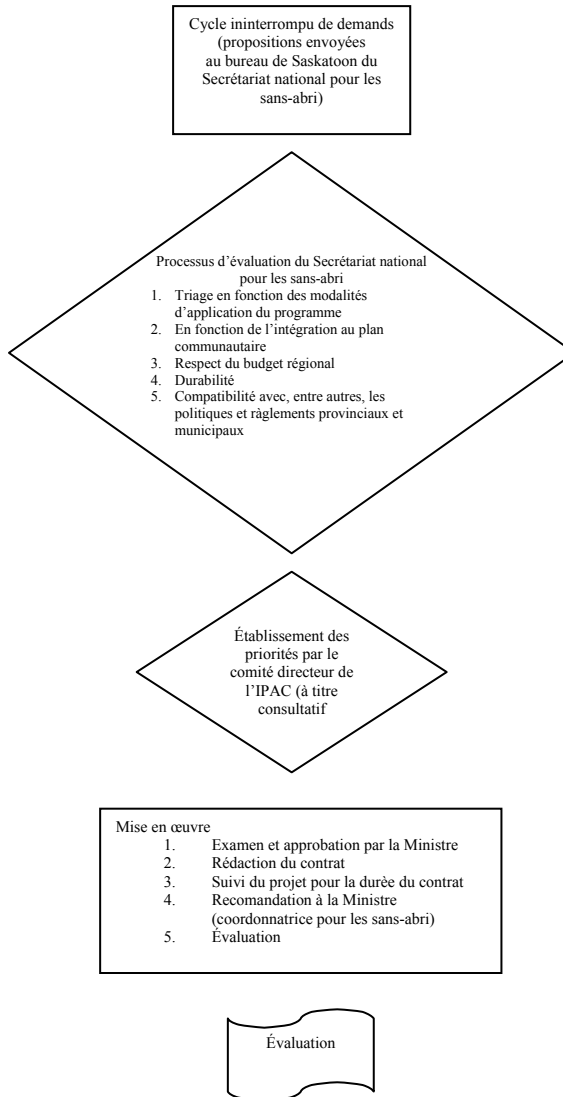
Un comité directeur de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) a été établi à la phase I. Ce comité représente la population des sans-abri et des personnes à risque ainsi que les priorités de la collectivité et il comprend certains chefs de file en matière de logement abordable pour les sans-abri. Il continuera de travailler avec la collectivité :

- En collaborant à l'élaboration, dans la collectivité, de projets permettant d'atteindre les objectifs du plan.
- En donnant aux organismes de financement (comme le Secrétariat national pour les sans-abri) son avis sur les projets soumis, notamment sur leur financement et les partenariats possibles.
- En organisant des forums annuels pour faire le bilan des initiatives prises dans le cadre du plan et pour maintenir l'intérêt de la collectivité pour le plan.

Le comité directeur de l'IPAC comprend les personnes suivantes :

Nom	Organisation	Population représentée	Téléphone	Télécopieur	Adresse électronique
Jim Wasilenko	Saskatoon Housing Authority	familles et personnes âgées	668-2703	668-2701	jwasilenko@sasktel.net
Jo-Ann Coleman-Pidskaliny	Saskatoon Housing Coalition	problèmes de santé mentale	655-4977	655-4981	saskatoonhousingcoalition@sasktel.net
Roger Parent	Metis Nation of Saskatchewan	Métis	343-8285	343-0171	parent.cedo@sasktel.net
Barry Downs	Saskatoon Tribal Council	Premières nations	244-7747	244-2444	bdowns@sktc.sk.ca
Kama Soles	Indépendante	Personne handicapée	665-3176	244-2463	kama.soles@shaw.ca
Bill Thibodeau	Egadz	Jeunes	931-6644	665-1344	
Maj Wayne McDonough	Armée du Salut	sans-abri	244-6280	665-0708	
Robb Watts	Saskatchewan Housing Corp.	gouvernement provincial	933-8413	933-6011	rwatts@dcre.gov.sk.ca
Lorne Sully	Ville de Saskatoon	Municipalité	975-2686	975-7712	lorne.sully@city.saskatoon.sk.ca

Les projets proposés suivent le processus suivant :



Pour se renseigner sur le financement des projets dans le cadre de l'IPAC, on peut communiquer avec :

John Dalzell, facilitateur local Téléphone : 975-4001

Opérations, Sans-abri Télécopieur : 975-5919

Région de la Saskatchewan Adresse électronique : john.dalzell@hrdc- Développement des ressources humaines Canada drhc.gc.ca

101, 22^e rue est, Saskatoon (Saskatchewan) S7K 0E2

Le plan communautaire

Le plan communautaire sur le logement des sans-abri sert de guide stratégique aux intervenants de Saskatoon. Il a été élaboré pour les raisons suivantes :

- Offrir des options en matière de logement abordable et supervisé
 - Coordonner les initiatives visant à supprimer les causes profondes de l'itinérance
 - Trouver des solutions à long terme en mettant en place des initiatives durables
 - Sensibiliser davantage le public à la question du logement
- Faire reconnaître le droit à un logement adéquat et abordable comme un droit fondamental de la personne

Définition de « itinérance » et « besoin de logement » à Saskatoon

Les intervenants et tous ceux qui s'intéressent au problème du logement des sans-abri à Saskatoon s'entendent sur l'existence d'un continuum des besoins en matière de logement.

CONTINUUM EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Refuges pour les sans-abri

Logements supervisés au loyer proportionnel au revenu

Logements supervisés, logements de transition, loyers abordables

Aide pour l'accession à la propriété

Revenu du ménage

Besoins de base

Besoin de logement abordable

Point d'accès aux options offertes par le marché en matière de logement

Voici les définitions de « sans-abri » et de « besoin de logement » que nous avons adoptées à Saskatoon pour les besoins du plan communautaire.

Sans-abri

Sans-abri absolu désigne une personne qui n'a visiblement pas de refuge.

Sans-abri relatif :

- désigne une personne qui vit dans un logement inférieur aux normes ou qui vit temporairement chez des amis, dans sa famille ou dans un refuge parce qu'elle n'a pas de résidence permanente (sans-abri caché).
- Les personnes **à risque** de devenir sans-abri, surtout en raison de leur pauvreté, de la mauvaise qualité de leur logement ou d'une situation de crise.

Les facteurs de risque comprennent les problèmes de sécurité (violence à la maison), la toxicomanie, les problèmes de santé mentale et physique et la pauvreté.

Besoin de logement

Besoin de base s'applique aux personnes qui vivent dans des logements surpeuplés, dangereux ou malsains ou qui consacrent plus de 50 % de leur revenu au paiement du loyer.

Besoin de logement abordable s'applique aux personnes ayant besoin d'une aide financière (allant d'une subvention à des conseils pour gérer leur dette) pour accéder à un logement convenant à leurs besoins.

La gamme des logements abordables comprend les refuges, les logements supervisés, les logements de transition, les logements collectifs, les logements coopératifs, les logements à loyer abordable et l'aide pour l'accession à la propriété.

Principes pour guider l'action

Les valeurs suivantes ont été élaborées dans le cadre du premier plan communautaire et elles ont orienté les mesures prises dans le cadre de ce plan au cours des trois dernières années.

Le droit au logement est un droit fondamental

Le droit au logement est un droit fondamental dont l'application est essentielle au bien-être de notre collectivité et surtout de nos enfants. Le but ultime de notre collectivité doit être de prévenir l'itinérance en mettant sur pied le continuum de logement nécessaire moyen de solutions à long terme.

La question du logement est une question communautaire

La question du logement est une question communautaire, c'est pourquoi toute la collectivité doit assumer la responsabilité de la lutte contre l'itinérance, notamment en participant à la prise de décisions avec les personnes les plus touchées par l'itinérance et en appuyant les mesures visant à assurer la durabilité de nos ressources et la capacité des fournisseurs de services de travailler ensemble.

Il faut mettre l'accent sur le développement des capacités

Les ressources et les énergies devraient être appliquées au développement de la capacité des individus, des familles et des collectivités à assurer tous les aspects de leur bien-être, qu'il soit physique, mental, social ou émotionnel.

Il faut respecter la vie privée, la dignité et l'indépendance des citoyens

La vie privée, la dignité et l'indépendance de tous les citoyens doivent être respectées et la collectivité doit les traiter avec patience, compréhension, respect et tolérance.

Objectifs

L'Initiative nationale pour les sans-abri vise à :

1. Élaborer un continuum de soutien pour aider les sans-abri canadiens à rompre le cycle de l'itinérance et pour empêcher les personnes à risque d'y entrer, en fournissant aux collectivités des outils pour mettre au point des interventions visant à stabiliser les conditions de logement des individus et des familles sans abri – en les encourageant à devenir autonomes quand c'est possible – et en empêchant les personnes à risque de sombrer dans l'itinérance.
2. Donner aux collectivités des moyens viables de combattre l'itinérance en améliorant leur direction et en sensibilisant davantage le public et les secteurs à but non lucratif et privé à leurs responsabilités envers les sans-abri du Canada.

Les intervenants qui ont participé à la mise à jour du plan communautaire sur le logement des sans-abri de 2003 croît qu'on pourra atteindre ces objectifs en tenant compte de ce qui suit dans la mise en œuvre du plan.

- Une large gamme d'intervenants participe à l'élaboration d'une stratégie visant à favoriser les partenariats et la recherche de manières innovatrices de fournir des logements convenables, abordables, sécuritaires et stables aux sans-abri et aux personnes à risque.
- La capacité de la collectivité, (c'est-à-dire ses connaissances, son savoir-faire et sa volonté d'agir) se développe au même rythme que sa compréhension de l'itinérance et des besoins en matière de logement grâce à une bonne information partagée entre toutes les parties concernées et le grand public.
- La collectivité utilise une définition large du logement pour y inclure une large gamme de services de soutien destinés à aider les clients à se stabiliser, à devenir autonomes et à se donner un but dans la vie.
- Les intervenants des cinq ordres de gouvernement (fédéral, provincial, municipal, Premières nations et Métis), du secteur privé (institutions financières, promoteurs, constructeurs, agents d'immeubles, autres professions de l'industrie de la construction et fournisseurs de contributions financières et en nature) et du secteur bénévole (notamment les sociétés sans but lucratif, les coopératives, les organismes de charité et les fondations) sont encouragés à prendre des initiatives pour réaliser les priorités énoncées dans le plan avec les ressources dont ils disposent et dans un esprit de collaboration.
- On élabore des mécanismes pour suivre les progrès et les faire connaître à mesure aux intervenants et au grand public.

Viabilité

Pour que la collectivité appuie constamment les initiatives prises dans le cadre du plan, les intervenant devront veiller à ce qu'elle reste toujours consciente du problème des sans-abri et de sa responsabilité de le régler. La collectivité assurera la viabilité de ces initiatives au moyen des partenariats et du développement des capacités.

Il y a plusieurs organisations, à Saskatoon, qui appuient les partenariats actuels et qui cherchent à en créer de nouveaux pour promouvoir la construction et la rénovation de logements et la fourniture de services appropriés aux sans-abri et aux familles à revenu faible ou moyen.

Soutien disponible pour les partenariats à Saskatoon	Organisations soutenant les partenariats
<ul style="list-style-type: none">* Inscriptions et présentations* Possibilité de réseautage* Animation de réunions* Moyens de communication (sites Web et bulletins d'information)* Guides d'information* Aide à la planification de projets de collaboration* Aide au financement de recherches axées sur la collaboration* Financement des immobilisations de projets découlant des partenariats	<ul style="list-style-type: none">* Comités des partenariats communautaires de Saskatoon (regroupant les cinq ordres de gouvernement)* Saskatoon Housing Initiatives Partnership (SHIP)* Ville de Saskatoon* Secrétariat national pour les sans-abri* Saskatchewan Housing Corporation* Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)* Community-University Institute for Social Research (CUISR)* Saskatoon Regional Health* Diversification de l'économie de l'Ouest* Industrie et ressources Saskatchewan* Association de la construction domiciliaire de Saskatoon et de la région

La capacité de la collectivité, c'est l'ensemble des capacités et des connaissances de ses habitants qui lui permettent de continuer à progresser sans perdre son originalité.

On peut dire que la capacité de régler le problème des sans-abri se développe lorsque :

- Le nombre et la diversité des personnes qui participent à la prise de décisions dans la collectivité augmente;
- De nouveaux chefs de file apparaissent;
- Les compétences augmentent;
- Les intervenants apprennent à travailler ensemble, même s'ils ne s'entendent pas sur tout, parce qu'ils partagent les mêmes espoirs pour Saskatoon;
- Les activités sont stratégiques, c'est-à-dire basées sur le plan communautaire;
- La réalisation des objectifs que la communauté s'est donnés progresse constamment;
- Les efforts des organisations communautaires sont efficaces;
- Les ressources disponibles sont utilisées plus efficacement.

À Saskatoon, la stratégie utilisée pour développer la capacité communautaire comprend :

- Entretenir l'enthousiasme des participants grâce au processus de planification stratégique annuel (« Mettons le plan à jour »);
- Développer les compétences en matière de gouvernance, d'élaboration de projets, de planification des activités et de financement;
- Recherches pour mieux comprendre le nombre et la nature des individus et des familles sans abri, à risque ou ayant besoin d'un logement;
- Attirer des ressources pour prendre de plus grosses initiatives et pour changer la manière de s'attaquer aux problèmes et de saisir les occasions;
- Communiquer de manière uniforme et régulière entre intervenants pour appuyer le développement des partenariats, l'utilisation des ressources pour appuyer la collaboration et la création d'une approche systématique pour les mesures prises dans le cadre du plan communautaire;
- Élaborer des systèmes de mesure et de rétroaction pour suivre les résultats et les évaluer objectivement;
- Souligner nos succès, nos innovations et nos pratiques efficaces concernant les sans-abri

Processus d'élaboration des projets

VUE D'ENSEMBLE

PLAN STRATÉGIQUE
ANALYSE DE PRÉFAISABILITÉ
ANALYSE DE FAISABILITÉ
ÉLABORATION DU PLAN D'ACTIVITÉS
MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIVITÉS
EXAMEN

PROJET(S) FINAL(S)
ÉVALUATION

Stratégie de communication

Mettons le plan à jour

Les communications relatives au plan et aux initiatives qui en découlent sont essentielles pour assurer la coordination des services de soutien aux sans abri.

- La site Web de la ville de Saskatoon affichera le plan communautaire sur le logement des sans-abri et d'autres documents connexes à l'adresse URL suivante : http://www.city.saskatoon.sk.ca/org/city_planning/Housing/index.asp.
- On pourra aussi consulter le plan communautaire à la bibliothèque du logement qui a été ouverte dans les bureaux du Community-University Institute for Social Research (CUISR) dans l'immeuble John Mitchell du campus de l'université de la Saskatchewan.
- Le Saskatoon Housing Initiatives Partnership communiquera avec les intervenants par courriel, à l'occasion d'activités et de symposiums organisés au cours de l'année et au moyen de bulletins affichés sur son site Web, à <http://www.shipweb.org>.
- Le site Web <http://hrdc-drhc.gc.ca> contenant de l'information sur l'Initiative nationale pour les sans-abri sera annoncé.
- Le problème des sans-abri à Saskatoon sera le thème de la Semaine du logement abordable, une initiative des médias parrainée par le SHIP, en octobre, chaque année.
- De l'information sur les méthodes d'accès au financement sera affichée sur les sites Web de la ville de Saskatoon et du SHIP.
- Les projets financés par l'Initiative nationale pour les sans-abri bénéficieront d'un soutien en matière de communication de la part du bureau régional de la Saskatchewan de Développement des ressources humaines Canada.
- D'autres activités de communication seront approuvées et appuyées par le comité directeur de l'IPAC, qui supervise la mise en œuvre du plan communautaire.
- La collectivité sera consultée une fois par année dans le cadre de la consultation visant à « Mettons le plan à jour ». Cette consultation, qui se tiendra au printemps, chaque année, prendra la forme d'un forum public d'une journée dirigé par un animateur et suivi d'un rapport écrit qui sera rendu public au moyen des stratégies de communication mentionnées précédemment.

Atouts et lacunes

Plein feu sur les réussites – Interventions liées aux logements de transition et aux logements supervisés

Centre de désintoxication de courte durée

La police effectue environ 2 500 arrestations, chaque année, à Saskatoon, pour consommation de substances intoxicantes. L'infrastructure communautaire ne comprend aucun endroit pour les désintoxications d'urgence ou de courte durée. Les cellules des postes de police ne sont pas adaptées à cette fin. Des personnes sont décédées en raison du manque d'installations de désintoxication de courte durée.

En 2003, on a annoncé la construction d'un centre de désintoxication de courte durée, qui s'ajoutera à la Larson Intervention House (une installation de désintoxication sociale qui existe déjà). Ces 12 lits combleront une lacune de l'infrastructure communautaire, mais ne répondront probablement pas à toute la demande pour ce genre d'installation, étant donné la fréquence de l'abus d'alcool ou d'autres drogues dans la collectivité.

Nouvelle stratégie alimentaire

Le recensement des affamés effectué par la banque alimentaire de Saskatoon en 2003 a révélé des statistiques intéressantes qui appuient l'expérience empirique de bien des fournisseurs de logement et de services de Saskatoon.

- 12 225 personnes utilisent la banque alimentaire, chaque mois
 - 38 % d'entre elles y vont deux fois par mois (soit 24 % de plus que l'an dernier)
 - 78 % d'entre elles bénéficient du régime d'assistance de la Saskatchewan (soit 40 % de plus que l'an dernier)
 - 11,8 % d'enfants de plus que l'an dernier utilisent la banque alimentaire
- Les utilisateurs de la banque alimentaire consacrent entre 50 % et 70 % de leur revenu à leur logement.

La demande de services alimentaires augmente aussi à l'Armée du Salut et à la Friendship Inn.

La collectivité répond au besoin de sécurité alimentaire de la manière suivante :

- Les fournisseurs de logement comme le YWCA ont mis à l'essai des programmes de sécurité alimentaire destinés à stabiliser les résidents des refuges.

- La QUINT Development Corporation a conclu un partenariat avec le Child Hunger and Education Program pour attirer une chaîne de magasins d'alimentation dans un quartier de l'ouest de la vieille ville.

Initiatives concernant le développement des capacités – Grassroots Learning Centre (Banque alimentaire)

La Banque alimentaire de Saskatoon veut aider ses clients à devenir autonomes en mettant sur pied le Grassroots Learning Centre. Ce centre comprend actuellement des programmes pour les jeunes ayant des enfants, un groupe de grand-mères qui s'occupent de leurs petits enfants, des programmes de lecture, des programmes gratuits de la division de la vulgarisation de l'université, des programmes de formation à l'emploi de Can-Sask et des programmes d'encadrement pour les secteurs à forte intensité de main-d'œuvre, comme les serres.

Participation à la population active – Coopérative Crocus

Bien des gens qui ont des problèmes de santé mentale ont beaucoup de difficulté à s'intégrer à la population active. La Crocus Co-op est une organisation qui trouve des emplois de groupe pour ses membres dans les domaines du nettoyage de cours, de l'enlèvement de la neige et du déménagement. En outre, elle fabrique des macarons et elle estampille le courrier expédié en vrac. Elle emploie 125 personnes par année, génère des recettes de 84 000 \$ et permet à ses membres d'acquérir 14 000 heures d'expérience de travail par année.

Modèles de logement intégré - Infinity House et maison d'hébergement QUINT pour jeunes hommes

Infinity House, qui a été mise sur pied par la Central Urban Metis Federation Inc (CUMFI) offre douze (12) logements de transition, trois (3) logements d'urgence et un bureau de services pour les femmes seules et leurs enfants. L'environnement très supervisé que la CUMFI fournit à sa clientèle l'aide à devenir autonome. On élabore un plan de gestion de cas pour chaque client et on l'oriente vers les fournisseurs de services les plus susceptibles de l'aider à stabiliser sa vie.

La maison d'hébergement QUINT pour jeunes hommes peut accueillir dix (10) jeunes âgés de seize (16) à vingt-deux (22) ans. Elle leur offre un endroit stable où ils peuvent rester pendant trois (3) mois, en se préparant à occuper un emploi et à relever d'autres défis auxquels les jeunes peuvent avoir à faire face (en ce qui concerne notamment la sécurité alimentaire, la justice et la toxicomanie).

Services « enveloppants » – projet ROOTS

Rétablir les options et sortir de la rue (ROOTS) est un projet du Saskatoon Crisis Intervention Service, dont voici les trois objectifs principaux :

- recueillir des données enrichies, axées sur les clients, auprès de personnes qui, au moment du contact, vivaient une crise et se trouvaient sans abri;
- utiliser ces contacts pour faire de l'intervention, de la prévention et du suivi en cas de crise;
- améliorer le suivi des appels des personnes en crise.

Bien que ce projet n'ait duré que 15 mois, il a beaucoup aidé la collectivité à comprendre les besoins des sans-abri et à mettre sur pied un réseau de fournisseurs de services plus efficace. La collectivité doit maintenant trouver du financement à long terme pour des initiatives comme celle-là.

ATOOTS - Infrastructure actuelle pour répondre aux besoins des sans-abri

	Logements	Services de soutien	Partenariats et développement des capacités	Sensibilisation du public et communications	Recherche	Gestion de l'information
Services de soutien pour les sans-abri	<p>Refuges :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Armée du Salut * YWCA * Interval House * Hotel Patricia * Hotel King George * Hotel Barry * Crisis Nursery <p>Logements de transition :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Tamara's House * Infinity House * Bethany Home * Carmel House * Adele House * Pleasant Hill Place * QUINT Young Mens Hostel * Meewasinota <p>Logements supervisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Cheshire Homes * Family Healing Circle Lodge * Capri Place * Extencicare Special Care Home * Parkridge Centre * Oliver Lodge * 203 maisons d'accueil privées pour individus et groupes <p>Lovers abordables :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Abbeyfield Homes * Circle Drive Place * St. Ann's Home * Jubilee Residences * Cress Housing * SaskNative Rentals * Camponi Trust * Berryridge * Elmwood Residences * Rainbow Housing Cooperative * Saskatoon Housing Authority * Saskatoon Housing Coordination * Veteran's Village * Lutheran Sunset Homes * environ 27 000 logements à louer <p>Aide pour l'accession à la propriété :</p> <ul style="list-style-type: none"> * QUINT Development Corporation * Affordable New Home Development Foundation * Logement coopératif pour les Métis * Mayfair Housing Co-op * Cornerstone Co-op 	<ul style="list-style-type: none"> * Ajouts à l'infrastructure de base de la communauté, soit banque alimentaire, YWCA et fournisseurs de services d'urgence * amélioration de l'accessibilité matérielle des refuges d'urgence * amélioration de l'adaptation de certains services de soutien à certains groupes d'âge 	<p>Organisations d'appui aux partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Comité des partenariats communautaires de Saskatoon (table regroupant Icinq ordres de gouvernement) * Comité directeur de l'IPAC * Saskatoon Housing Initiatives Partnership (SHIP) * Ville de Saskatoon * Secrétariat pour les sans-abri * Saskatchewan Housing Corporation * Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) * Community University Institute for Social Research * Saskatoon Regional Health * Diversification de l'économie de l'Ouest * Industrie et Ressources Saskatchewan * Association de la construction domiciliaire de Saskatoon et de la région <p>Soutiens pour les partenariats :</p> <ul style="list-style-type: none"> * inscriptions et présentations * possibilités de réseautage * animation de réunions * moyens de communication (sites Web et bulletins de nouvelles) * guides d'information * aide à la 	<ul style="list-style-type: none"> * Semaine du logement abordable * messages dans les médias commandités par Cameco sur le logement abordable * ateliers organisés par QUINT et l'Affordable New Home Development Foundation * Augmentation du financement gouvernemental du logement * Signature de la déclaration sur le droit au logement convenable 		<ul style="list-style-type: none"> * projet des indicateurs en matière de logement de la ville de Saskatoon

	* Saskatoon Habitat for Humanity		planification de projets de collaboration * aide au financement de recherches sur la collaboration * lancement des immobilisations des projets résultant de partenariats <u>Développement des capacités</u> : * forte participation et motivation des intervenants entretenues par le processus annuel de planification stratégique * (« Mettre le plan à jour »)			
--	----------------------------------	--	---	--	--	--

LACUNES – Ce qui manque à l’infrastructure pour répondre aux besoins des sans-abri

Logements	Services de soutien	Partenariats et développement des capacités	Sensibilisation du public et communications	Recherche	Gestion de l’information
<ul style="list-style-type: none"> * logements de diverses formes pour adultes seuls * logements pour étudiants * examen plus poussé du modèle de logement avec bail à vie comportant une participation à la mise de fonds * accent sur le développement de logements à loyer abordable pour les familles * plus grande variété de genres de logements abordables dans tous les quartiers * soutien à l’amélioration des vieux quartiers * inventaire et élimination des obstacles systémiques au développement du logement abordable * création de nouveaux mécanismes de financement axés sur la collectivité pour le développement du logement abordable * développement d’outils municipaux pour appuyer le développement du logement abordable * plus de logements permanents, 	<ul style="list-style-type: none"> * aider les gens à rester dans leur logement en leur offrant des services «enveloppants» et en liant ces services au logement * soutien pour les services de la Friendship Inn le soir * services adaptés aux jeunes et aux personnes âgées 	<ul style="list-style-type: none"> * augmenter la capacité des bénéficiaires du régime d’assistance de la Saskatchewan à devenir propriétaire * augmenter l’allocation logement en fonction des normes de logement * inclure les bandes des Premières nations dans les solutions relatives au logement abordable à Saskatoon * politiques intersectorielles pour régler la crise * développement des capacités des organisations autochtones * sensibilité aux cultures * comité interorganisme pour appuyer le continuum de services * viabilité des initiatives * stratégie des Autochtones en matière de logement * amélioration de la collaboration et des partenariats en ce qui concerne les projets de logement * porter une 	<ul style="list-style-type: none"> * répertoire des services à la personne * centre d’aide en matière de logement * réclamer à tous les ordres de gouvernement un meilleur soutien financier des services aux sans-abri 	<ul style="list-style-type: none"> * coût de l’itinérance pour la collectivité * permis de location de logements * analyse des lacunes concernant les sans-abri * taille et composition de la population des sans-abri 	<ul style="list-style-type: none"> * recueillir de l’information sur le nombre et la condition des logements * suivre l’utilisation des hôtels comme complément des refuges * installation du Système d’information sur les sans-abri (SISA) dans tous les refuges de Saskatoon

<p>abordable et supervisés * logements de transition pour les malades mentaux * logements supervisés pour les personnes difficiles à loger parce qu'elles ont plusieurs problèmes lignes directrices de base pour de nouveaux logements sans obstacles</p>		<p>attention particulière aux allocations logement versées aux malades mentaux et aux personnes handicapées</p>			
---	--	---	--	--	--

Au sujet des atouts et des lacunes

Le réseau des refuges

Environ 180 lits sont disponibles en cas d'urgence à Saskatoon. Plus de la moitié de ces lits sont situés dans des chambres privées et la majorité d'entre eux (80 %) font l'objet de mesures de sécurité. Au cours des trois dernières années, la durabilité financière du réseau a été améliorée, de même que la qualité de la moitié des refuges. Les coûts varient de 8 \$ à 45 \$ par nuit.

Des améliorations ont été apportées à l'infrastructure des services d'urgence de la collectivité au cours des trois dernières années. Cependant, il y a encore des lacunes importantes, étant donné que le taux d'inoccupation des refuges est encore près de zéro. Des gens se voient refuser l'admission aux refuges à chaque saison. Les gestionnaires de refuges signalent aussi une demande accrue de services alimentaires, ce qui laisse supposer l'existence d'autres lacunes dans l'infrastructure communautaire.

Stock de logements abordables

Depuis l'adoption du premier plan communautaire, il y a trois ans, environ 100 unités se sont ajoutées au stock de logements abordables. On calcule que 15 600 ménages ont des besoins pressants en matière de logement à Saskatoon (évaluation fournie par la Saskatchewan Housing Corporation). Le vieillissement et la détérioration d'une bonne partie du stock entraîne évidemment un important besoin de rénovation et de construction de nouveaux logements, mais l'offre ne suit pas la demande.

Services de soutien

Les services de soutien relatifs à la sécurité alimentaire, à la lutte contre la toxicomanie, à la préparation à l'emploi et à la formation ont un grand rôle à jouer dans la création d'un environnement qui aide les gens à rester dans leur logement ou à passer d'un refuge à un logement stable. Selon les intervenants qui ont participé au processus de consultation, les services de soutien doivent être liés au logement pour être efficaces.

Priorités

Priorités pour l'action – anciennes et nouvelles

Processus de planification	Comité consultatif sur le logement social	Plan communautaire sur le logement des sans-abri de 2000	Mise à jour du plan de 2002	Mise à jour du plan de 2003
Priorités	<ol style="list-style-type: none"> Réaménagement des logements au centre-ville Le logement familial est la première priorité, surtout pour les familles monoparentales dirigées par une jeune femme Logement adéquat pour les collectivités des Premières nations Préservation, entretien et amélioration des atouts actuels en ce qui concerne les aires communes, les règlements sur l'entretien, l'évolution du logement social et la sensibilisation du public Élargissement du choix en matière de logement grâce à la propriété abordable, convenable et viable et à la modification des lois et des règlements Rendre possible de nouveaux modèles de logement 	<ol style="list-style-type: none"> mise en oeuvre et soutien du plan communautaire centre d'aide en matière de logement partage de l'information sur le logement élargissement des services à la Friendship Inn appui aux services de base du YWCA appui à la banque alimentaire de Saskatoon logement pour jeunes « My Home » développement d'options en matière de brefs séjours, notamment installations de désintoxication et logements sécuritaires pour la nuit appui aux organisations autochtones pour les questions relatives au logement meilleur soutien pour les refuges et les services actuels 	<ol style="list-style-type: none"> appuyer l'offre de logements à long terme abordables en obtenant un meilleur financement mieux comprendre les questions relatives au logement grâce à un meilleur suivi des besoins, de l'offre, des répercussions et des résultats Mieux soutenir les refuges et les services grâce à un financement stable, à long terme et à l'intégration des politiques et des services Développer les capacités pour appuyer la planification des activités, la planification stratégique et les partenariats actifs Renouveler l'organisation sur les droits des locataires pour aider les locataires et les propriétaires à s'entendre 	<ol style="list-style-type: none"> centre de coordination du soutien et des ressources Réaménagement de l'infrastructure de base de la communauté logement collectif pour les jeunes logement où les Autochtones bénéficient d'un soutien conforme à leur culture logement supervisé à long terme pour les populations ayant des besoins spéciaux (syndrome d'alcoolisation foetale et santé mentale) loyer abordable pour les familles maison de chambres logement supervisé pour les personnes handicapées mieux répartir l'offre de logements abordables entre les quartiers normes de logement loyer proportionnel au revenu des personnes âgées

				12. maintenir les logements et les programmes actuels
Niveau d'engagement de la collectivité	comité de 16 membres	70 participants	40 participants	88 participants et 38 personnes interviewées

Mise en oeuvre du plan

Pour choisir les priorités de l'an prochain, on a demandé aux personnes consultées de voter pour les cinq meilleures suggestions formulées en petits groupes pendant la journée. Le dépouillement des 440 votes ainsi obtenus a fait ressortir les priorités suivantes à mettre en œuvre dans le cadre de la version 2003 du plan communautaire sur le logement des sans-abri.

1. Centre de coordination des ressources et du soutien (13,9 % des votes)

La collectivité croît fermement qu'il doit y avoir de la communication, de la collaboration et de la coordination entre les fournisseurs de logements et de services pour que les ressources soient utilisées efficacement et que les lacunes du système de soutien soient comblées.

La présence d'un réseau de soutien solide et fonctionnel ne règle que la moitié du problème, cependant. La collectivité veut aussi offrir un guichet unique aux individus et aux familles qui ont affaire aux fournisseurs de logements et de services. Le centre de ressources doit être appuyé par un registre Internet.

2. Infrastructure communautaire pour le réaménagement de base (8,6 % des votes)

Les personnes qui sont sans-abri ou qui n'ont pas de logement convenable et abordable sont concentrées dans la partie ouest du centre-ville de Saskatoon. La collectivité veut renforcer l'infrastructure communautaire de ces quartiers pour qu'ils attirent de nouveau les investissements dans la construction et que leur profil démographique se rééquilibre (en termes de revenus).

Il existe dans ces quartiers des possibilités de réaménagement, de remplissage de terrains et d'acquisition et de rénovation de bâtiments en mauvais état. Pour que ces possibilités se réalisent, la collectivité croit qu'il faut d'abord combler les principales lacunes de l'infrastructure communautaire, en y ajoutant un magasin d'alimentation, un espace vert et un terrain de jeu.

3. Logement collectif pour les jeunes (8,0 % des votes)

Les jeunes sont surreprésentés parmi les sans-abri et les personnes à risque à Saskatoon. Comme les programmes qui ont du succès auprès d'eux sont ceux où ils sont traités en groupe plutôt qu'individuellement, la collectivité favorise la construction de logements collectifs où ils peuvent s'entraider.

4. Logement avec soutien culturellement adapté pour les Autochtones (7,8 % des votes)

Les membres des Premières nations et les Métis sont surreprésentés parmi les sans-abri et les personnes à risque. Beaucoup d'entre eux ont de nombreux obstacles à surmonter pour devenir autonomes.

Les projets mis sur pied dans le cadre du plan communautaire au cours des trois dernières années ont contribué à développer et à renforcer la capacité des organisations autochtones de servir les membres des Premières nations et les Métis qui sont sans abri ou qui n'ont pas de logement convenable et abordable. Selon la collectivité, il faut toujours faire preuve de patience, de compréhension, de respect et de tolérance envers les clients. Pour les clients autochtones, on doit aussi appuyer la sensibilisation, l'appréciation et la participation aux activités culturelles, ce qui exige l'intervention des dirigeants autochtones.

5. Logement supervisé à long terme pour les populations ayant des besoins spéciaux (7,0 % des votes)

Après avoir entendu récemment une conférence sur les victimes du syndrome d'alcoolisation fœtale, bien des membres de la collectivité sont d'accord pour qu'on s'attaque en priorité aux problèmes de logement de cette population. Ils ont reconnu aussi que d'autres groupes, les malades mentaux et les toxicomanes, avaient besoin de logements à long terme et de services de soutien efficaces. Pour ces groupes, la fourniture d'un logement n'est pas une intervention suffisante. Il faut des services pour les soigner et les encourager à s'installer à long terme dans un endroit convenable.

6. Loyer abordable pour les familles (6,1 % des votes)

Le manque de logements convenables et abordables pour les familles a modifié considérablement la densité de la population dans certains quartiers. Dans trois d'entre eux, le nombre de résidents a augmenté de 1 750 personnes et le nombre de logements a diminué de 17 unités entre 1993 et 2000, d'où le surpeuplement et l'itinérance constatés dans le centre-ville par des organismes comme la Saskatoon Regional Health Authority. Bien des familles vivent ensemble pour partager un revenu limité ou pour payer le loyer trop élevé des seuls logements disponibles.

Données sur les loyers à Saskatoon

	1991	1996	2000	2002
Logements à louer	29 845	31 650	30 967	29 960
Taux d'inoccupation	6,1 %	0,7 %	1,7 %	3,7 %

L'offre de logements abordables diminue à Saskatoon pour les raisons suivantes :

- un certain nombre de logements à louer ont été convertis en condominiums.
- Beaucoup de logements à louer ont été achetés par une grosse compagnie qui les a rénovés et en a considérablement augmenté le loyer
- En 2003, on n'avait presque pas construit d'appartements à louer depuis 12 ans.

Selon les intervenants qui ont participé à l'élaboration du plan communautaire, il faut construire plus de logements pour ralentir le surpeuplement et améliorer la qualité des logements abordables pour accommoder les familles à revenus faibles et moyens.

7. Maison de chambres (5,7 % des votes)

Même si bien des sans abri ont des besoins précis auxquels répondent des logements offrant les services appropriés, beaucoup d'autres ont des besoins difficiles sinon impossibles à définir. Pour ces derniers, l'idéal selon la collectivité serait une maison de chambres offrant diverses options en matière de logement (en ce qui concerne la durée du séjour, les commodités fournies et le coût du loyer).

Voici quelques indicateurs de la nécessité d'une maison de chambres à Saskatoon :

- 16,1 % des ménages appartiennent à la catégorie de revenu égale au seuil de faible revenu pour les personnes seules. Ces ménages ne sont probablement pas capables de se loger sans aide.
- En 2000, 19 977 personnes seules représentaient 59,6 % des cas relevant de l'assistance sociale.
- La banque alimentaire a servi plus de 58 000 adultes en 2000
- Le centre d'hébergement pour hommes de l'Armée du Salut refuse 150 hommes par jour en moyenne. Les séjours auraient tendance à se prolonger.
- Capri Place, une maison de chambres de Saskatoon, a de longues listes d'attente et ne peut offrir de chambres à un taux aussi bas que l'allocation logement.

8. Logement supervisé pour les personnes handicapées (5,0 % des votes)

À Saskatoon, il n'y a pas suffisamment de choix en matière de logements abordables pour les personnes handicapées de moins de 50 ans. Les personnes handicapées comptent pour 20 % de la population de la Saskatchewan, mais les logements abordables et accessibles en fauteuil roulant coûtent plus cher que les autres. Il faut attendre 2 ans et demi pour obtenir un tel logement par l'intermédiaire de la Saskatoon Housing Authority. En outre, la plupart de ceux qui sont disponibles sont situés dans des ensembles immobiliers destinés aux personnes de 55 ans et plus qui ne conviennent pas du tout aux jeunes adultes handicapés qui veulent vivre en autonomie.

9. Meilleure répartition des logements abordables entre les quartiers (4,5 % des votes)

Selon la collectivité, les logements convenables et abordables pour les familles à revenus faibles et moyens devraient être mieux répartis entre les quartiers de Saskatoon. Les profils des quartiers de la ville établis d'après le recensement de 1996 montrent que 47 % de ces quartiers ont un facteur d'abordabilité du logement supérieur à un. Autrement dit, le prix des maisons y est relativement plus abordable pour une famille gagnant le revenu d'un ménage canadien moyen. Comme le ménage moyen en question n'est pas un ménage de ces quartiers, ce facteur d'abordabilité n'est peut-être pas vraiment fiable.

Comme les personnes à revenus faibles et moyens sont concentrées dans les logements abordables, les intervenants craignent la formation d'un ghetto si les logements abordables ne sont pas mieux répartis dans la ville.

10. Normes de logement (3,4 % des votes)

Même si un logement abordable peut être modeste, selon les intervenants qui ont participé à l'élaboration du plan communautaire, il doit respecter les normes de qualité établies en matière de construction et d'entretien. La ville de Saskatoon a un règlement à ce sujet, mais la collectivité croit qu'il faut utiliser des incitatifs pour faire respecter les normes du logement. Par exemple, on peut verser une allocation logement plus élevée aux propriétaires qui respectent ces normes.

11. Loyer proportionnel au revenu pour les personnes âgées (3,2 % des votes)

Même si plusieurs organisations fournissent des logements de bonne qualité aux personnes âgées, il y a encore un besoin à combler en matière de logements abordables pour les personnes âgées ayant un revenu fixe. Environ 20 % de la population de Saskatoon, soit 39 960 personnes, est âgée de plus de 55 ans et plus de 30 % des prestations de sécurité de la vieillesse versées à des habitants de la Saskatchewan le sont à Saskatoon. La ville attire les personnes à la retraite, qu'elles aient ou non les moyens d'acheter un logement de qualité.

12. Maintien des logements et des services actuels (2,3 % des votes)

Malgré ses nombreuses lacunes, l'infrastructure communautaire comprend beaucoup d'atouts très importants pour la lutte contre l'itinérance. Selon la collectivité, il faut absolument assurer la viabilité de ces logements et de ces services.

Le reste des votes, soit 26, 1 %, était éparpillé entre plusieurs idées dont aucune n'a recueilli plus de 2 % du total des votes. Par conséquent, ces suggestions ne figurent parmi les priorités de cette année.

Contribution de la collectivité

Engagement financier

Pour la phase 1 de l'Initiative nationale pour les sans-abri, les contributions financières de la collectivité se faisaient projet par projet et la collectivité a versé environ 1,50 \$ pour chaque dollar dépensé par l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC). Vu l'enthousiasme que l'Initiative a suscité jusqu'à maintenant et les priorités établies pour l'avenir, les contributions financières se maintiendront probablement au même niveau.

Les habitants de Saskatoon et de la Saskatchewan ont toujours contribué généreusement, financièrement et en nature, au règlement des problèmes socio-économiques. Cette tradition profondément enracinée découle de l'esprit des pionniers qui devaient absolument s'entraider pour survivre. Il n'y a aucune raison de craindre sa disparition.

Comités d'action

Les intervenants de Saskatoon sont prêts à donner suite aux suggestions formulées pendant les consultations qui ont précédé l'élaboration du plan communautaire. Des comités de travail ont été mis sur pied pour favoriser la collaboration dans les domaines suivants :

- Élaboration d'un centre de ressources constituant un guichet unique
- Coordination et promotion du réaménagement des vieux quartiers
- Stratégie du logement pour les Autochtones urbains
- Initiatives en matière de logement pour les jeunes
- Coordination des services de soutien pour les projets de logement
- Construction d'une maison de chambres
- Promotion d'un plus large éventail de choix en matière de logement pour les familles dans le besoin
- Réponse aux besoins des malades mentaux
- Besoins particuliers en matière de logement des victimes du syndrome d'alcoolisation foetale
- Logements pour les personnes âgées
- Logements pour les personnes handicapées

Ces comités de travail seront appuyés, au point de vue administratif, par le Saskatoon Housing Initiatives Partnership (SHIP). On fera de gros efforts pour profiter de ce que les autres intervenants ont déjà fait. La planification a souligné la nécessité de parler davantage de ce qui se fait de bon dans la collectivité et de rechercher davantage les possibilités de collaboration.

C'est le comité directeur de l'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC) qui est chargé d'orienter la mise en oeuvre du plan communautaire. Les projets mis en oeuvre dans le cadre de ce plan bénéficieront des conseils de ce comité directeur et du personnel des opérations du Secrétariat national pour les sans-abri, région de la Saskatchewan, de Développement des ressources humaines Canada.

Stratégie d'évaluation

La ville de Saskatoon terminera son premier projet d'indicateurs relatifs au logement en 2003. Ces indicateurs aideront les intervenants à établir les options en matière d'offre de logement pour les besoins des inscriptions, les lacunes en matière de logement d'après un profil démographique et les possibilités de planifier l'avenir en fonction des données sur la demande non satisfaite.

Les initiatives de ce genre aident à :

- cataloguer ce qui se passe
- reconnaître les bons projets que nous devons appuyer (pour en assurer la viabilité)
- promouvoir les possibilités de partenariats
- éliminer les doubles emplois
- prendre le recul nécessaire pour savoir ce qu'il faut faire pour répondre aux besoins des sans-abri et supprimer les causes profondes de l'itinérance

Le projet tient compte aussi du Système d'information sur les sans-abri (SISA) qui recueille de l'information sur diverses questions à l'arrivée des clients.

Les intervenants sont en train de s'engager à maintenir la base de données des indicateurs en fournissant à chaque année de l'information sur l'offre et la demande. Grâce à cette information, la collectivité pourra mieux comprendre les résultats des initiatives entreprises dans le cadre du plan communautaire.

ANNEXE « A »

Profil statistique de la ville de Saskatoon

La ville de Saskatoon compte 211 921 habitants (et la région métropolitaine de recensement de Saskatoon 225 927 habitants, selon le recensement de 2001) et reçoit encore beaucoup de migrants (des campagnes surtout).

Population

	Ville		
	Population	% de changement	Nbre de ménages
1986	177 640		68 323
1991	186 058	4,7 %	74 423
1996	191 215	2,7 %	76 484
2001	196 811	7,4 %	79 285
2002*	211 921	7,1 %	85 372
2006**	224 476	5,6 %	89 790

* Statistiques de juin 2002 du Saskatchewan Health Registration

** Projections calculée à partir des statistiques de 2000 du Saskatchewan Health Registration et d'un facteur de croissance hypothétique de 8 % à partir de cette date

9,66 %

Population autochtone (2001)

Population non autochtone (2001)

familles multiples 6,3 %
 plus de deux personnes 25,1 %
 un parent 12,4 %
 une personne 29,2 %
 deux parents 27,1 %

Statistiques comparatives par quartier

(ces statistiques sont tirées du recensement de 1996, sauf celles portant sur l'ensemble de la ville)

	Ville	quartier au revenu le plus faible	quartier au revenu médian	quartier au revenu le plus élevé
revenu du ménage moyen	41 991 \$	21 928 \$	46 948 \$	128 715 \$
% du revenu du ménage moyen de la ville	100,0 %	52,2 %	111,8 %	306,5 %
% de logements à louer	37,8 %	76,1 %	19,8 %	0 %
% de familles monoparentales	12,4 %	21,1 %	6,7 %	3,4 %
% Autochtones	9,7 %	36,2 %	3,6 %	1,9 %

Profil du logement

	1991	1996	2001
appartements à louer	29 845	31 650	29 960
taux d'inoccupation	6,1 %	0,7 %	3,7 %
loyers proportionnels au revenu	4 441	4 441	4 441
logement social abordable	529	529	529
supplément au loyer		173	à déterminer
TOTAL	34 988	36 793	35 103*

* L'information sur le supplément au loyer n'était pas disponible au moment de la publication

Sécurité alimentaire

Organisme	Demandes par mois en 2000	Demandes par mois en 2003
banque alimentaire de Saskatoon	9 060	12 225
Friendship Inn	10 000	15 000
Armée du Salut	-	7 800

Aide sociale

	Aide sociale	Salaire minimum	Seuil de faible revenu	Allocation-logement (loyer privé)	Loyer typique sur le marché	Écart d'abordabilité
personnes seules	405 \$	1 040 \$	1 300 \$	210 – 320 \$	339 \$	129 \$
famille de deux personnes	1 150 \$	2 080 \$	2 446 \$	365 – 385 \$	435 \$	70 \$
famille de trois personnes		2 080 \$		410 \$	529 \$	119 \$
famille de quatre ou plus		2 080 \$		440 – 500 \$	596 \$	156 \$

ANNEXE « B »

LISTE DES PARTICIPANTS AU FORUM COMMUNAUTAIRE

Voici la liste des participants qui se sont inscrits auprès d'un facilitateur.

Participant	Organisation	Population représentée
Lorne Sully	ville de Saskatoon	Municipalité
Terry Hellquist	réseau de soutien (syndrome d'alcoolisation fœtale)	syndrome d'alcoolisation fœtale
Kim Fast	réseau de soutien (syndrome d'alcoolisation fœtale)	syndrome d'alcoolisation fœtale
Patrick Wolfe	propriétaire et promoteur	secteur privé
Len Usiskin	QUINT Development Corporation	secteur sans but lucratif
Jim Wasilenko	Saskatoon Housing Authority	familles, personnes âgées
Katherine McGovern	consultante en recherche sociale	secteur privé
Bill Holden	ville de Saskatoon	Municipalité
Jo-Ann Coleman-Pidskalny	Saskatoon Housing Coalition	santé mentale
Elisabeth Miller	ville de Saskatoon	Municipalité
Ian MacLennan	Habitat for Humanity	Familles
Victoria Standinger		sans-abri
Jo-Ann Jones	banque alimentaire de Saskatoon	service de soutien
Lucille Koskowsky		pas mentionné
Sue Lutz	Northern Saskatchewan Independent Living Centre	personnes handicapées
Trent Emigh	Service de police de Saskatoon	service de police
Marji Triol		pas mentionné
Harvey Dahl	Crocus Co-operative	santé mentale
Vi Hawkins	Armée du Salut	hommes célibataires, familles
Pat Sawatzky	Résidence de personnes âgées St.	personnes âgées

	Ann's	
Kathryn Manley	QUINT Development Corporation	Jeunes
Jim Clarke	QUINT Development Corporation	Jeunes
Jerome Nichol	ville de Saskatoon	Municipalité
Gary Moore	Saskatchewan Housing Corporation	Gouvernement provincial
Lori Pulai	Pleasant Hill Neighborhood Association	résidents du quartier
Beth Burk	Mayfair Housing Co-operative	Propriétaires
Lana Philips	Saskatchewan Housing Corporation	Gouvernement provincial
Dieter Semmler	Secrétariat pour les sans-abri (DRHC)	Gouvernement fédéral
Terry Gibson	Saskatoon Regional Health Authority	Région
Dwayne Dkjowich	Saskatoon Regional Health Authority	Région
Paul Gauthier	ville de Saskatoon	Municipalité
Mike Keeling	QUINT Development Corporation	Familles
Christopher Doll	Industrie et ressources Saskatchewan	Gouvernement provincial
Darlene Lanceley	Saskatchewan Indian Institute of Technology	Autochtones
Peter Krebs	Community-University Institute for Social Research	Université
Mike Velonas	ville de Saskatoon	Municipalité
Brandon Little	Saskatoon Regional Health Authority – services de santé mentale	santé mentale
Sheri Benson	United Way of Saskatoon	secteur sans but lucratif
Rita Field	Saskatoon Crisis Intervention	sans-abri
Karly Scott-Rosowsky	DRHC	Gouvernement fédéral
Chris Broten	Ministère des ressources communautaires et de l'emploi	Gouvernement provincial
Julie Mackenzie	Capri Place	personnes seules et à risque
Tracy Sarginson	Voyageur Club	personnes seules et à risque et jeunes
Daniel Reeves	AODBT architectes	secteur privé
Trevor Sydlowski	Capri Place	personnes seules et à risque et jeunes
Don Windells	Capri Place	personnes seules et à risque
Corrine McKay	DRHC	Gouvernement fédéral, jeunes
Joniha Male	réseau de soutien des victimes du syndrome d'alcoolisation foetale	syndrome d'alcoolisation foetale
Dionne Miazdyck	Saskatchewan Association of Community Living	jeunes, personnes handicapées

Doris Colson	Ministère des ressources communautaires et de l'emploi	Gouvernement provincial, jeunes
Tyson McShane	ville de Saskatoon	Municipalité
Robb Watts	Saskatchewan Housing Corporation	Gouvernement provincial, familles
Karen Archibald	Child Hunger and Education Program	Familles
Kent Macaulay	Community First Development Fund	secteur sans but lucratif
Barb Henderson	Community First Development Fund	secteur sans but lucratif
Claudette Halpin	Kids First Program	Jeunes
Laurie McKenny	clinique communautaire	Jeunes, familles
Deanna Neufeld	Meewasinota	Autochtones
Albert Brown	Armée du Salut	hommes seuls, familles
Wayne McDonough	Armée du Salut	hommes seuls, familles
Judy Regamey	Armée du Salut	hommes seuls, familles
Goldie Wheaton	Armée du Salut	hommes seuls, familles
Wayne Wiens	Grands frères	Jeunes
Livia Kellett	ville de Saskatoon	Municipalité
Sue Delanoy	Saskatoon Communities for Children	Jeunes
Kathie Cram	Saskatoon Community Clinic	Familles
Ash Jones	Saskatoon Tribal Council	Autochtones
Kelly Pruden	Central Urban Metis Federation Inc.	Autochtones
Al Macza	Jubilee Residences	personnes âgées
Lyn Gray	Secrétariat pour les sans-abri de DRHC	Gouvernement fédéral
Marlene Klassen	Secrétariat pour les sans-abri de DRHC	Gouvernement fédéral
Heather Bumphry	Kids First Awasis	Jeunes
Phyllis Pey	Kids First Program	Jeunes
Terry Alm	Cadres du domaine de l'immobilier	secteur privé
Lee Ann Bird	SEYSO	Jeunes
Linda Bell	Saskatoon Communities for Children	Jeunes
John Waddington	Municipal Planning Commission	municipalité/secteur privé

ANNEXE « C »

BILAN DE LA PHASE I DU PLAN COMMUNAUTAIRE

Recommandations

Le premier plan communautaire sur le logement des sans-abri recensait neuf (9) populations exigeant une attention spéciale :

- les jeunes
- les adultes seuls
- les Autochtones urbains
- les familles
- les personnes âgées
- les personnes handicapées
- les femmes et les enfants tentant de fuir la violence
- les personnes ayant des problèmes de santé mentale
- les personnes souffrant de toxicomanie

Le plan comprenait 56 recommandations concernant ces populations. Les initiatives visant à mettre en œuvre ces recommandations ont donné des résultats importants. Elles sont mentionnées dans la partie suivante, où les recommandations semblables sont regroupées et associées aux lacunes et aux atouts correspondants de l'infrastructure communautaire ainsi qu'aux principales initiatives qui ont été prises pour leur donner suite. Les recommandations qui n'ont pas été mises en œuvre sont aussi indiquées.

- * logements abordables
- * logements coopératifs
- * loyers abordables
- * logements de transition
- * logements collectifs
- * logements supervisés
- * refuges d'urgence

Les intervenants qui fournissent des logements et des services aux sans-abri et aux mal logés comprennent qu'il y a plusieurs moyens d'ajouter des choix dans le continuum de logements. Selon la collectivité, c'est une gamme équilibrée de genres de logements qui serait la solution la plus efficace. L'illustration à gauche montre le continuum de logements recommandés.

RECOMMANDATIONS		CE QUI A ÉTÉ FAIT CE QU'IL RESTE À FAIRE
Seize (16) recommandations portaient sur la nécessité d'offrir une gamme complète de logements abordables et supervisés. Au lieu de dicter le genre de logement convenant le mieux à chaque groupe de personnes, elles invitaient à inventer des solutions pour chaque genre de problème en matière de logement.	Une plus large gamme de logement abordables dans tous les quartiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les constructeurs d'habitations de Saskatoon ont travaillé pour offrir une maison de débutant pour 85 000 à 90 000 \$ (alors qu'elle se vendait 120 000 \$ il y a seulement deux ans et demi). ✓ Le plan de développement de Saskatoon ne prévoit pas de cible par quartier en matière de logement abordable, mais la ville mesure l'abordabilité des logements au moyen d'un indicateur.
	Appui à l'amélioration des vieux quartiers	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'initiative Entreprise Zone et les incitatifs concernant le logement dans le centre-ville mis en place par la ville de Saskatoon attirent les investissements dans les quartiers où le secteur privé ne construit rien. ✓ Le programme de logements abordables du centenaire appuie l'acquisition et la rénovation de logements de mauvaise qualité et la construction de logements abordables, et ce, sans but lucratif.
	Diverses formes de logements pour adultes seuls	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Les activités du YWCA se sont stabilisées et les locaux de l'Armée du Salut ont été rénovés, mais aucun nouveau logement n'a été ajouté.
	Examen plus approfondi du modèle de logement abordable avec bail à vie comportant une participation à la mise de fonds	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le projet de bail à vie Arbour Green a été élaboré par la Saskatoon Housing Authority, mais il n'a encore été réalisé.
	Recenser et éliminer les obstacles systémiques au développement du logement abordable	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le SHIP, les constructeurs d'habitations de Saskatoon et même la Chambre de commerce s'efforcent de rendre l'environnement favorable au développement du logement abordable en faisant de l'éducation et en collectant des fonds.

	Habiliter la collectivité à établir ses priorités en matière de dépenses	✓ L'Initiative nationale pour les sans-abri est le premier (et jusqu'à maintenant le seul) outil de financement qui permet à la collectivité de donner son avis sur les dépenses.
Solutions innovatrices	Accent sur le développement de logements à loyer abordable pour les familles	✓ Les sources de financement appropriés sont difficiles à trouver, mais grâce au Programme de logements abordables du centenaire et au fonds d'investissement pour le logement que le SHIP s'efforce de créer, il y a de l'espoir de ce côté.
Une gamme d'options en matière de logements abordables	Logement pour les étudiants	✓ Aucun progrès réalisé jusqu'à maintenant.
	Aider les gens à rester dans leur logement en leur offrant des services enveloppants et en liant les services de soutien au logement	✓ Ces initiatives s'appuient sur le soutien financier du secteur public, étant donné que les logements abordables ne rapportent généralement pas assez de revenus pour couvrir leurs frais.
	Suivi des conditions de logement	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La ville de Saskatoon lancera son projet d'indicateurs de la qualité des logements à l'automne 2003. ✓ Le Système d'information sur les sans-abri (SISA) permettra peut-être de mieux comprendre les sans-abri grâce aux renseignements qu'il recueille sur les clients à leur arrivée dans les refuges. ✓ Les services de lutte contre les incendies sont prêts à collaborer avec la collectivité pour effectuer des inspections.
	Élargir les outils municipaux visant à appuyer le développement du logement abordable	<ul style="list-style-type: none"> ✓ La nouvelle loi sur les villes autorise les municipalités à jouer un rôle plus proactif avec les taxes foncières. ✓ L'application du règlement sur l'entretien des biens immobiliers peut entraîner une augmentation des inspections et des ordres visant à améliorer l'état des maisons.
	Création de nouveaux mécanismes	✓ Le SHIP s'efforce de mettre sur pied un fonds alimenté par

	de financement communautaire pour le développement du logement abordable	des crédits d'impôt pour l'investissement dans le logement social, une initiative qui n'en est qu'à ses débuts, mais qui se renforce graduellement.
Une gamme d'options en matière de logements abordables	Augmenter la capacité des bénéficiaires du régime d'assistance de la Saskatchewan de devenir propriétaires	✓ Jusqu'à maintenant, plus de 200 maisons ont été achetées en Saskatchewan grâce au Neighborhood Home Ownership Program, ce qui a contribué à rajeunir les vieux quartiers de Regina, Saskatoon, Moose Jaw et Prince Albert.
	Augmenter l'allocation logement en fonction du respect des normes du logement	✓ Aucun progrès réalisé jusqu'à maintenant.
	Inclure les bandes des Premières nations dans les solutions relatives au logement abordable à Saskatoon.	✓ Aucun progrès signalé jusqu'à maintenant. Les initiatives des bandes des Premières nations n'ont pas été bien liées à celles des autres collectivités jusqu'à maintenant, ce sont plutôt des projets autonomes.
Huit (8) recommandations visaient à mieux coordonner la lutte contre les causes profondes de l'itinérance.	Recueillir de l'information	✓ La cueillette d'information sera renforcée par le projet d'indicateurs sur le logement de la ville de Saskatoon.
	Politiques intersectorielles pour faire face à la crise	✓ Des projets pilotes ont été mis sur pied pour vérifier le potentiel des politiques intersectorielles pour faire face à la crise. Le projet ROOTS et le projet « enveloppant » de la Saskatoon Housing Coalition ont fourni des renseignements précieux, mais il y a des lacunes à combler parce que ces projets n'ont pas donné de résultats viables.

	Comité des partenariats communautaires de Saskatoon (cinq ordres de gouvernement)	✓ Les cinq ordres de gouvernement compétents à Saskatoon innoveront en ce qui concerne le niveau de leurs communications et de leur collaboration.
	Comité directeur de l'Initiative nationale pour les sans-abri	✓ La création du comité directeur est une bonne idée. Il faut faire mieux connaître à la collectivité les initiatives entreprises dans le cadre du plan.
	Initiatives de partenariats de la ville de Saskatoon et de Saskatoon Housing	✓ Le SHIP et la ville de Saskatoon ont signé un protocole d'entente pour continuer à faciliter la conclusion de partenariats, l'élaboration de projets et l'amélioration des communications concernant le logement abordable.
Coordination et collaboration	Développement des capacités des organisations autochtones	✓ Les organisations autochtones sont encore débordées. Il faudrait travailler <u>avec</u> les autochtones plutôt que pour eux.
	Tenir compte des différences culturelles	✓ Le niveau de partenariat et de collaboration entre les organismes de financement a permis aux parties de mieux se comprendre et leur permettra, espérons-le, de mieux tenir compte des différences entre les cultures.
	Comité interorganisationnel pour le continuum de services de soutien	✓ La collectivité attend qu'une organisation du secteur prenne l'initiative de définir le continuum de services de soutien menant à l'autonomie. Il faudrait, entre autres, un répertoire des services à la personne.
Vingt et un (21) recommandations en faveur du maintien à long terme de certaines solutions	Vie ajoutée à l'infrastructure communautaire de base	✓ L'infrastructure communautaire appuyée par l'Initiative nationale pour les sans-abri comprend actuellement la banque alimentaire, le YWCA et l'Armée du Salut.
		✓
		✓ Recommandations mises en œuvre avec succès : - appuyer la banque alimentaire - appuyer le YWCA - appuyer les fournisseurs de services d'urgence pour

		<p>qu'ils planifient et coordonnent leurs services à long terme avec d'autres services (seuls les projets à court terme réussissent)</p> <p>✓ Recommandations non réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus d'unités de logement permanentes, abordables et supervisées - logement de transition pour les malades mentaux - tenir particulièrement compte de l'allocation logement versée aux malades mentaux et aux personnes handicapées - ouvrir l'unité de logement de transition de l'Armée du Salut pour les hommes souffrant de maladies mentales - appuyer les services de la Friendship Inn le soir
<p>Appuyer les solutions à long terme</p>	<p>Tenir compte de l'âge et des capacités</p>	<p>✓ Recommandations réalisées avec succès :</p> <ul style="list-style-type: none"> - logement pour jeunes (surtout les garçons de 18 ans au maximum) - les projets entrepris par QUINT et Save the Children sont des exemples de ce genre de logements, mais les données démographiques nous disent qu'il en beaucoup plus dans notre collectivité. - soutenir financièrement l'accessibilité physique dans les centres d'urgence - on a tenu compte de l'accessibilité dans les travaux de rénovation et de construction de l'Armée du Salut, du YWCA et de Tamara's House, mais si 20 % de la population a besoin de logements faciles d'accès, il reste encore beaucoup à faire à cet égard. <p>✓ Recommandations non réalisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - logements adaptés aux jeunes et aux personnes âgées - logements supervisés pour les « personnes difficiles à loger » (plusieurs problèmes)

		<ul style="list-style-type: none"> - réaliser l'initiative « My Home » - système de soutien « enveloppant » ✓ lignes directrices de base sur le logement sans obstacles
	Initiatives viables pour des groupes de personnes précis	<ul style="list-style-type: none"> - Les initiatives viables ne sont pas nombreuses dans la communauté – elles sont plutôt vulnérables – plusieurs bonnes idées énoncées au cours du processus de planification initial (et du forum Mettons le plan à jour de l'an dernier) attendent encore qu'on y donne suite - Recommandations non réalisées - augmenter l'offre de logements pour les personnes seules - centre d'aide au logement - programme provincial d'assurance loyer - financement stable pour le personnel, les conseillers - meilleurs moyens de faire face aux toxicomanies
Appuyer les solutions à long terme	Améliorer considérablement la coopération, la collaboration et les communications en ce qui concerne le processus de planification et les documents	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recommandations non réalisées - répertoire des services à la personne - centre d'aide au logement
Six (6) recommandations visaient à faire mieux comprendre au public l'importance du logement	Suivi systémique de la condition des logements	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bien des suggestions relatives aux rapports et aux communications qu'on avait mises de côté sont utilisées depuis que la ville a lancé son projet d'indicateurs en matière de logement. <p>Des initiatives comme la semaine du logement abordable, la commandite par Cameco de messages sur le logement abordable dans les médias, les efforts</p>

		du SHIP pour sensibiliser les clubs philanthropiques et les entreprises et les ateliers organisés par QUINT et la Affordable New Home Development Foundation ont contribué à supprimer les idées reçues concernant le logement à Saskatoon, soit qu'il n'y a pas de problèmes de logement dans la ville parce qu'on n'y voit pas de gens qui dorment dans des boîtes de carton dans les rues et qu'il suffit de payer l'impôt pour que tous les besoins des habitants de la province soient satisfaits convenablement, y compris les besoins en matière de logement.
	Mise en œuvre du plan communautaire	✓ Succès constant
	Suivre l'utilisation des hôtels comme complément des refuges	✓ Aucun rapport à ce sujet
Sensibiliser davantage le public	Coût de l'itinérance pour la collectivité	Aucun progrès
	Permis de location de logements	✓ Aucun progrès
	Analyse des lacunes pour les sans-abri	✓ Aucun progrès
Quatre (4) recommandations sur la reconnaissance du droit fondamental de la personne à un logement convenable et abordable	Stratégie de logement des Autochtones	✓ Stratégie de logement en voie d'élaboration par les Autochtones.
	Réclamer un meilleur soutien financier pour le logement à tous les ordres de gouvernement	✓ Le financement du secteur public et du secteur privé a augmenté au cours des trois dernières années.
	Partenariats et collaboration dans le cadre du programme du logement	✓ Les partenariats et la collaboration sont favorisés par le processus du plan communautaire et les travaux du Saskatoon Housing Initiatives Partnership.

	Déclaration du droit au logement adéquat	✓ Déclaration rédigée et signée.